

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
6° REGION MILITAIRE

MISE EN DEMEURE

N° 01

S.A.R.L ERTROB, le siège social commune Sidi Naamane D.B.K Tizi Ouzou titulaire du contrat n° **52/2020** du 21 Aout 2020, relatif aux **Travaux de revêtement des voiries de la zone technique au niveau de 16 GRC/QG/Tamanghasset, en 6°Région Militaire**, est mise en demeure pour :

- **Retard dans l'avancement des travaux et abondance du chantier .**

L'entreprise est invitée à remédier au manquement enregistré, dans un délai de **huit (08) jours** à compter de la publication de la présente mise en demeure, dans la presse nationale ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Passé ce délai, les mesures coercitives édictées par la réglementation en vigueur, seront prises à son encontre.